

ANNEXE: TEXTES REGLEMENTAIRES RELATIFS A L'APPLICATION DE LA LOI

TITRE II : DE LA PLACE ET DU ROLE DES ACTEURS DU SYSTEME AGRICOLE

Chapitre Ier: Des Exploitations Agricoles

1. Décret déterminant les conditions de création, de fusion, de modification statutaires et de dissolution des exploitations agricoles ainsi que le cahier des charges pour chaque type d'exploitation agricole et les critères d'éligibilité aux finances publiques.
2. Décret fixant les conditions et modalités d'octroi des subventions et autres appuis aux exploitations agricoles, moyennant contrats de conservation et de bonne gestion des ressources naturelles.
3. Texte réglementaire définissant la fiscalité applicable aux exploitations agricoles.
4. Décret fixant les critères de vulnérabilité d'un groupe de population.
5. Décret fixant les conditions et modalités de l'apprentissage agricole.

Chapitre VI : Du rôle des Prestataires Privés de Services Agricoles

6. Décret définissant les conditions et les modalités d'intervention de l'Etat dans l'installation des entreprises privées de prestation de services agricoles.

TITRE III : DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ET DES RISQUES

Chapitre Ier: De la Souveraineté alimentaire du pays

7. Définition des politiques de développement des productions végétales, animales, halieutiques et autres.

Chapitre II : De la Prévention et de la Gestion des Risques majeurs et des Calamités Agricoles

8. Décret fixant le système de surveillance et de prévention des risques majeurs et des calamités agricoles, ainsi que le dispositif opérationnel en cas de risque ou de calamité avérée.
9. Décret créant et définissant les modalités de fonctionnement du Fonds National des Risques et des Calamités Agricoles ainsi que celles des dispositifs spécifiques d'intervention en cas de menace sur la sécurité alimentaire.

10. Décret créant le régime d'assurance agricole et déterminant la nature et les modalités de son fonctionnement.

Chapitre III : De la Santé Publique Vétérinaire et de la Protection Zoo sanitaire et Phytosanitaire

11. Décret fixant les modalités d'organisation et de mise en œuvre du contrôle sanitaire des aliments d'origine végétale, animale et halieutique.

Chapitre IV : De la Réhabilitation des Zones Dégradées

12. Décret fixe les modalités et les conditions d'installation des jeunes exploitants agricoles et des groupes des populations vulnérables dans les zones dégradées réhabilitées.

TITRE IV : DES FACTEURS DE PRODUCTION

Chapitre Ier : De l'Aménagement du Territoire et de la Gestion des Ressources Naturelles

13. Décret fixant l'organisation et le fonctionnement du cadastre agricole.
14. Texte réglementaire fixant les modalités d'application ainsi que les pénalités pour toute transgression des schémas et programmes d'aménagement agricole.
15. Décret déterminant l'assiette et les modalités de prélèvement des redevances et taxes sur les aménagements et les infrastructures.

Chapitre II : Du Foncier Agricole

16. Décret fixant les mesures foncières susceptibles de garantir la sécurisation des exploitations et des exploitants agricoles, la promotion des investissements publics et privés, l'accès équitable aux ressources foncières et la gestion durable des ressources naturelles.
17. Décret fixant les modalités d'obtention des titres et baux, ainsi que les attributions, la composition et les modalités de fonctionnement des commissions foncières locales.
18. Texte réglementaire fixant les critères d'attribution des parcelles aux groupes déclarés vulnérables dans les zones aménagées sur fonds publics.

19. Décret fixant les mesures de lutte contre les spéculations en matière de transactions et tenures foncières, ainsi que les détentions coutumières abusives des espaces.
20. Texte réglementaire définissant la fiscalité applicable à la propriété foncière agricole et à l'usufruit des terres.

Chapitre III : De la Maîtrise de l'Eau

21. Décret fixant les mesures relatives à la maîtrise de l'eau à usage agricole.
22. Décret fixant les mécanismes et les modalités relatives aux réalisations dans les domaines de l'irrigation, de l'élevage, de la pêche, de l'aquaculture, des routes et pistes rurales.

Chapitre IV : De l'Enseignement Agricole et de la Formation Professionnelle Agricole

23. Définition de la politique nationale d'enseignement, d'alphabétisation et de formation professionnelle agricole continue.
24. Décret fixant les attributions, la composition et les modalités de fonctionnement du conseil national de l'enseignement agricole et de la formation professionnelle agricole.
25. Texte réglementaire fixant les niveaux de participation et la nature des charges assumées par la profession agricole dans les organes de gestion des centres de formation agricole.
26. Décret fixant les conditions et niveaux des subventions des établissements d'enseignement, les centres ou les instituts de formation agricoles par l'Etat, les Provinces et les Entités territoriales décentralisées.

Chapitre V : De la Recherche et du Conseil Agricole

27. Décret déterminant les modalités d'organisation, de fonctionnement, d'évaluation des résultats et de contrôle de la recherche agricole.
28. Décret mettant en place et définissant les modalités de fonctionnement des organes de diffusion des résultats de la recherche financée sur fonds publics.
29. Décret déterminant l'organisation et le fonctionnement du Conseil agricole national et les conditions d'agrément des prestataires de services en matière de recherche et de conseil agricole.

Chapitre VI : Du Financement de l'Agriculture

30. Décret fixant les mesures applicables au financement du secteur agricole.
31. Décret instituant le Fonds national de développement agricole et fixant les modalités de sa gestion et les conditions d'éligibilité.
32. Décret fixant les modalités et les conditions de financement par l'Etat, les Provinces et les Entités territoriales décentralisées, des missions de service public qu'ils confient aux structures spécialisées du secteur agricole.
33. Texte réglementaire fixant les modalités des subventions à la promotion des activités agricoles privés d'intérêt provincial et local.
34. Texte réglementaire instituant le Fonds de garantie et fixant les modalités de sa mise en œuvre et les conditions d'éligibilité.

Chapitre VII : Des Intrants et Equipements Agricoles

35. Définition de la politique bio- sécuritaire et semencière.
36. Décret fixant les modalités des activités d'importation, de distribution et de vente d'intrants en gros ainsi que les conditions d'agrément.
37. Décret fixant l'organisation de la politique semencière.
38. Décret fixant les modalités et les conditions du partage des bénéfices issus de la valorisation du patrimoine génétique national.
39. Décret fixant les modalités d'exonération de droits d'entrée et taxes administratives à l'importation des matières premières entrant dans la production d'intrants par les unités locales.

Chapitre VIII : Des Infrastructures à vocation Agricole

40. Décret fixant les dispositions relatives aux droits et obligations des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre et des entrepreneurs.

TITRE V : DES PRODUCTIONS ET DES MARCHES

Chapitre Ier: Des productions Végétales

41. Décret définissant les mesures de soutien au développement des cultures énergétiques produisant les matières premières pour la production des biocarburants.

Chapitre II : Des Productions animales

42. Décret fixant le modèle et le contenu de cahier des charges des exploitations pastorales.

43. Décret définissant les modalités d'installation des professionnels vétérinaires.

Chapitre III : Des Productions Halieutiques

44. Textes réglementaires déterminant les modalités de la préservation et gestion des milieux aquatiques, de la protection du patrimoine piscicole et halieutique ainsi que l'exercice de la pêche et de l'aquaculture.

45. Décret définissant les modalités de mise en œuvre des mesures nécessaires au développement des productions halieutiques.

Chapitre IV : De la Valorisation des Productions

46. Décret fixant les mesures nécessaires à la valorisation des produits agricoles nationaux.

47. Décret définissant les modalités de mise en œuvre des mesures conformes aux objectifs du Protocole de Kyoto.

Chapitre V : De la Qualité et de la Labellisation des Produits Agricoles

48. Décret déterminant les modalités de labellisation, les normes des produits et les mécanismes d'information aux consommateurs.

Chapitre VI : De l'Organisation des Filières Agricoles

49. Décret fixant les modalités de création et d'enregistrement des organisations interprofessionnelles.

50. Décret instituant le Système National d'Information sur les Filières Agricoles et définissant son organisation et les modalités de son fonctionnement.

Chapitre VII : Des Marchés

51. Décret instituant des bourses de produits agricoles primaires et un salon agricole national et international.

52. Décret réglementant le fonctionnement des marchés nationaux de produits et intrants agricoles.

TITRE VI : DU MECANISME D'ACTUALISATION, DE SUIVI ET D'EVALUATION

Chapitre Ier : Du Conseil Supérieur Agricole

53. Décret instituant le Conseil Supérieur Agricole et fixant son organisation et les modalités de son fonctionnement ainsi que le détail de sa composition.

Chapitre II : Des Mécanismes de Concertation et de Dialogue, et de la Communication

54. Décret instituant la Journée nationale de l'Agriculteur et fixant les modalités de l'organisation des manifestations qui l'accompagnent.
55. Décret fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du dispositif de communication relatif à la diffusion des contenus de la loi portant dispositions générales d'orientation agricole et de l'ensemble des textes y afférents.